



RCS : AJACCIO

Code greffe : 2001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00118

Numéro SIREN : 344 946 041

Nom ou dénomination : A CITADELLA

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2017 sous le numéro de dépôt 80

A CITADELLA
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : CALDANICCIA
SARROLA CARCOPINO
20167 MEZZAVIA
344 946 041 RCS AJACCIO

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 5 janvier 2017

L'an 2017,

Le 5 janvier ,

A 10h00,

L'associé unique de la société A CITADELLA , société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros, divisé en 500 parts de 600 euros chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire, CALDANICCIA SARROLA CARCOPINO 20167 MEZZAVIA.

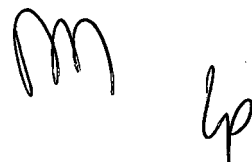
Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Est présente :

-La Société DM INVEST, représentée par son gérant Monsieur MARTINETTI Dominique, propriétaire de 500 parts sociales.

L'Assemblée est présidée par Monsieur MARTINETTI Dominique , gérant non associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :


ALV

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur MARTINETTI Dominique , démissionnaire,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur MARTINETTI Dominique de ses fonctions de gérant à partir de ce jour et décide de nommer en qualité de nouveau gérant :

-Madame Astrid LOMBARD épouse VILLELEGIER , demeurant Résidence les Aloès le Panoramique bât 2 20000 AJACCIO , pour une durée illimitée.

Madame Astrid LOMBARD épouse VILLELEGIER exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

M lp
ALV

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Astrid LOMBARD épouse VILLELEGIER déclare qu'elle accepte les fonctions de gérante et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

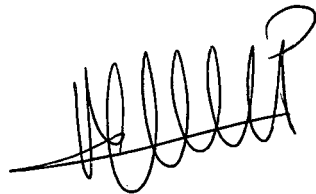
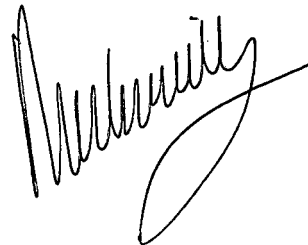
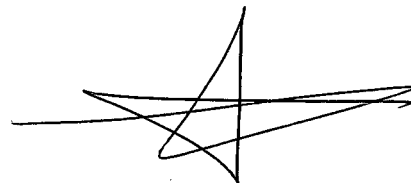
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name with a large initial 'P'.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name with a large initial 'A'.A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name with a large initial 'S'.

A CITADELLA
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : CALDANICCIA
SARROLA CARCOPINO
20167 MEZZAVIA
344 946 041 RCS AJACCIO

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 5 janvier 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous demander de nommer un nouveau gérant suite à la démission de Monsieur MARTINETTI Dominique , gérant de votre Société, intervenue ce jour avec effet à partir de ce jour à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de nommer comme nouveau gérant à compter d'aujourd'hui Madame Astrid LOMBARD épouse VILLELEGIER , demeurant Résidence les Aloès le Panoramique bât 2 20000 AJACCIO , pour une durée illimitée, de déterminer ses pouvoirs et de fixer sa rémunération.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à AJACCIO
Le 5 janvier 2017

LA GERANCE

